

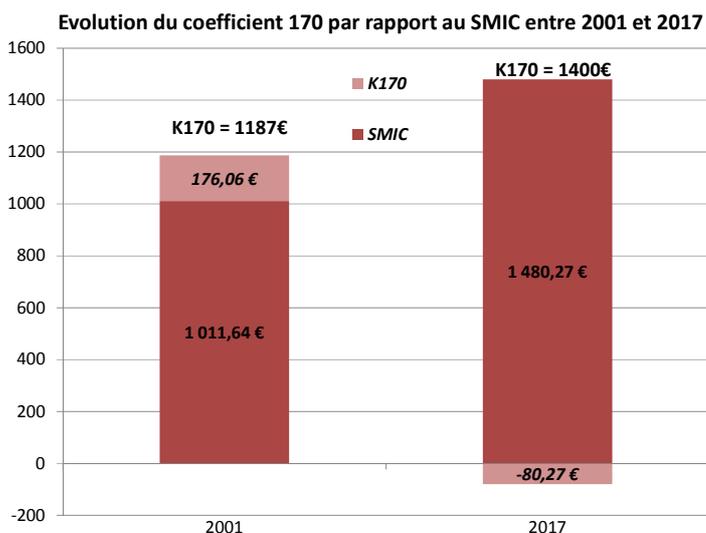
NAO SALAIRES ET EMPLOIS :

Faisons le point !

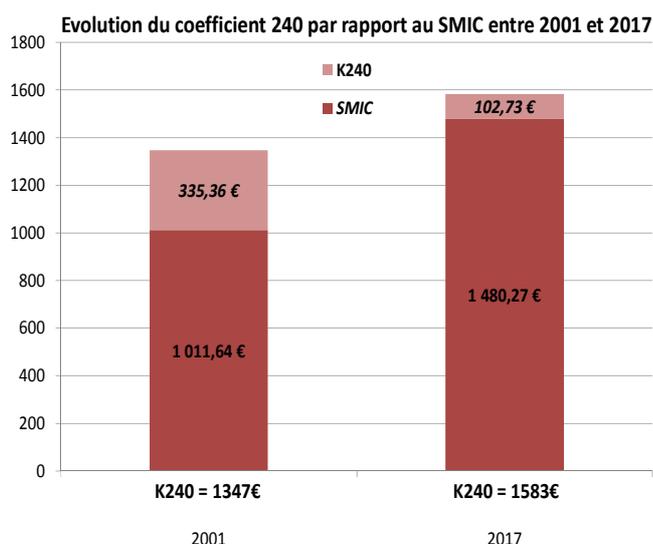
Depuis 15 ans, les aléas du carnet de commandes ont été pour nos patrons successifs le prétexte pour, années après années, imposer le tassement et le recul des salaires et de l'emploi aux Chantiers.

Quelques exemples et quelques chiffres le mettent en évidence :

1/ LES SALAIRES



Salaire de base minimum garanti au coefficient 170
en 2001 : 176€ au dessus du SMIC.
en 2017 : 80€ en dessous du SMIC !



Salaire de base minimum garanti au coefficient 240
en 2001 : 335€ au dessus du SMIC.
en 2017 : 102€ au dessus du SMIC !

2/ L'EMPLOI

En 2001, nous étions 5.167 salariés directs :
 2.635 ouvriers, 1.757 Atam, 775 cadres.

En 2017, nous sommes 2.594 salariés directs :
 923 ouvriers, 990 Atam, 681 cadres !

**Au global, nous sommes autant de travailleurs sur le site,
 mais avec un recours massif à des salariés précaires et sous-payés !**

CE DOUBLE CONSTAT EST ACCABLANT POUR LA DIRECTION !

**Les besoins en emplois et en salaires dignes peuvent et doivent être satisfaits,
 Avec 10 ans de pleine charge, la direction ne peut plus exercer son odieux chantage.**
 La direction est maintenant contrainte de reconnaître ces problèmes et de tenter d'y apporter des réponses (ou plutôt d'en donner l'impression) :

- Face à son incapacité à attirer et conserver des jeunes en CDI,
- Face aux différents mouvements de débrayages et de grève sur les salaires ou des primes (notamment au printemps dernier),
- Face aux revendications défendues avec ténacité par la CGT (que la direction qualifiait d'irréalistes et même de folles !)

La direction annonce maintenant certaines augmentations de salaire supérieures à + 10% !

Les revendications défendues par la CGT Navale aux Nao 2017 :

- 1. Augmentations Générales (AG) = + 7%,**
sur le salaire de base et sur l'ensemble des primes : primes permanentes et liées au poste, de quarts, de transport, d'habillement-déshabillage, d'essais-mer, etc...
- 2. Plan d'embauche de 600 ouvriers et 200 techniciens.**
- 3. Arrêt des mesures imposées par le plan de compétitivité de 2014, retour aux conditions initiales :**
 - Médaille du travail et prime qui lui est liée,
 - Restitution du 4^{ème} jour d'ancienneté,
 - Restitution des jours ARTP encore gelés...
- 4. Evolution annuelle de la prime d'ancienneté au-delà des 15 ans.**
- 5. Conservation du complément personnel (galons) lors des changements de coefficient.**
- 6. Rétablissement des majorations des heures travaillées la veille ou le lendemain des dimanches et jours fériés.**
- 7. Ouverture des NAO à la clôture des comptes de l'entreprise, aux mois de Mars.**

Comme de nombreux travailleurs des Chantiers, la CGT Navale prend acte du rattrapage annoncé sur les salaires les plus scandaleusement bas (salaires de base et taux horaires sous le minimum légal du SMIC).

Compte-tenu du très faible nombre de nouveaux embauchés (en particulier chez les ouvriers), les mesures annoncées ne devraient toucher sensiblement que quelques dizaines de salariés.

La CGT dit : « *tant mieux pour les jeunes ; ce n'est pas un cadeau, c'est un dû* ».

Mais cela ne résout pas l'ensemble du problème des salaires, loin de là !

- Parce qu'une fois embauchés, il va sans dire que les jeunes vont prendre de l'ancienneté et de l'expérience et que, dans l'état actuel des coefficients au-delà du 196, ils retrouveront rapidement le retard accumulé dans ces niveaux de classification.
- Parce qu'à côté des 70 ouvriers et des 20 employés qui auraient plus de 5% d'augmentation réelle de salaire (chiffres approximatifs de la direction qui demandent encore à être vérifiés), c'est plus de 2.500 d'entre nous qui continueront à voir leurs salaires se comprimer vers le SMIC !

La CGT a récemment envoyé un message à l'ensemble des syndicats présents sur le site, les invitant, s'ils le souhaitent, à une assemblée des salariés STX pour discuter collectivement de la situation et des possibilités ouvertes.

ASSEMBLÉE de l'ensemble des salariés STX

en débrayage ou sur temps de pause

MARDI 5 DÉCEMBRE 2017,

à 12h45 (puis 13h30 pour les quarts d'après-midi)

Au rond-point des tourniquets d'accès du Parking Central

(près de l'atelier PRS/Formage). Possible repli à l'abri selon la météo.